

Travaux académiques mutualisés (TraAM)

2015 -2016

Cahier des charges

Objectifs

Ces travaux ont pour objectif

- de proposer aux académies, en relation avec l'IGEN, des thèmes de travail communs dans le cadre du développement des usages et de la généralisation de l'intégration du numérique. Les travaux conduits sur ces thèmes se déroulent sur un an (éventuellement renouvelable) ;
- d'initier une réflexion et une production sur des pratiques nouvelles ;
- de permettre de mieux faire connaître les travaux académiques.

Ils doivent conduire à la production, au-delà des scénarios pédagogiques, de travaux de réflexion pédagogique et de synthèse sur les plus-values du numérique pour les apprentissages. Ils doivent donner lieu à des publications accessibles aux non spécialistes dans le cadre de la généralisation des usages.

Suite à la réponse à l'appel à projet, le département du développement des usages et de la valorisation des pratiques (DNE A2) en liaison avec l'inspection générale, retient huit académies au maximum.

1/2

Organisation

1. Le groupe de travail national

Le groupe de travail national, **constitué au maximum de huit académies** est composé :

- des professeurs référents des groupes académiques. Le professeur référent est à la croisée du groupe de travail académique auquel il appartient et du groupe de travail national.
- du représentant du département du développement des usages et de la valorisation des pratiques (DNE A2), chef du projet TraAM
- du référent numérique de l'Inspection générale de la discipline
- éventuellement d'un correspondant d'un autre bureau de la DNE ou de la DGESCO en fonction des thèmes.

Le groupe travaille sur les projets académiques retenus suite à l'appel à propositions lancé par le département du développement des usages et de la valorisation des pratiques (DNE A2). Les travaux des groupes académiques alimentent les réflexions du groupe de travail national, dont la synthèse fait l'objet de publication sur éducol.

Chaque académie est associée avec une ou deux autres de façon à mutualiser les travaux sur des thèmes communs.

2. Le groupe de travail académique

L'académie s'engage à faciliter des temps de réunion de l'équipe TraAM académique afin de conduire sur l'année la réflexion et la production. Le groupe de travail académique est constitué d'au moins trois enseignants dont le professeur référent. Ce groupe, sous la responsabilité d'un IA-IPR et/ou un IEN-ET ou IEN-EG organise son travail en relation avec le projet retenu.

Le professeur référent est chargé de communiquer en continu sur l'avancement des travaux menés dans son académie à l'ensemble du groupe national *via* une liste de travail spécifique. Il s'agit d'échanger sur des documents de travail pour établir une réelle mutualisation des compétences et des idées autour d'exemples d'usages concrets expérimentés dans les groupes académiques.

De son côté, le professeur référent communique l'avancée des travaux à l'inspecteur territorial responsable du groupe académique, au DAN et au groupe académique

3. Articulation avec le réseau d'interlocuteurs académiques pour le numérique et discipline ou enseignement

Les professeurs référents peuvent être amenés à intervenir lors de la réunion nationale des interlocuteurs académiques. Le chef de projet (DNE A2) assure la communication régulière des travaux auprès du réseau des interlocuteurs académiques et assure la diffusion des résultats des travaux.

4. Organisation et pilotage (DNE A2)

- Le département DNE A2, pilote de ces TraAM, s'engage à travers le représentant de la DNE A2, à organiser si possible une réunion en présentiel sur Paris et deux réunions à distance.
- La rémunération de l'équipe académique engagée se fera au service fait, en deux temps (au cours du premier trimestre de l'année scolaire et en fin d'année scolaire).

Les référents doivent participer à des réunions à distance (deux ou trois) qui permettent de faire des points d'étape nécessaires, garants d'un travail en continu. Les modalités en sont exposées lors de la première réunion. Ces réunions font l'objet d'une information auprès des responsables des professeurs référents, et de compte rendus dont une synthèse est mise en ligne sur Eduscol.

2/2

Productions - Communication – Bilan

En fin d'année scolaire, chaque enseignant référent fait parvenir au chef de projet du Département du développement des usages et de la valorisation des pratiques (DNE A2), la synthèse académique des travaux de l'année. Cette synthèse comporte une réflexion académique pédagogique et valorise l'ensemble des productions du groupe.

Les productions font l'objet d'une indexation sur l'ÉDU'base et d'une mise en avant dans la lettre TIC'Édu. Chaque groupe définit le cas échéant, des éléments du champ « description » de l'ÉDU'base afin de permettre un affichage dynamique de ces travaux.

Par ailleurs, le chef de projet au Département du développement des usages et de la valorisation des pratiques (DNE A2) propose une synthèse du travail de l'année faisant ressortir les éléments importants pour le développement des usages du numérique dans sa discipline, publiée sur la page « [Pratiques pédagogiques](#) » dans la rubrique « [Enseigner avec le numérique](#) » sur Eduscol. Cette page permet en retour d'accéder aux travaux académiques avec une présentation commune au groupe de travail national.